

Réseau

Aide d'Urgence et Réhabilitation

Graph 1: Contain Data for

Postscript Printers Only.

Graph 1: Contain Data for

Postscript Printers Only.

Dossier Thématique N° 5

**Promouvoir la Diplomatie Préventive
Après la Guerre Froide :**

**Rôles Suggérés pour
les Gouvernements et ONG**

Kumar Rupesinghe

Septembre 1994

Veillez envoyer vos observations sur ce dossier au:

Réseau "Aide d'Urgence et Réhabilitation"
Overseas Development Institute
Regent's College
Inner Circle
Regent's Park
London NW1 4NS
United Kingdom

Une copie sera envoyée à l'auteur.

Certaines observations seront publiées dans le Bulletin d'Information.

ISSN: 1353-8705

© Overseas Development Institute, London, 1994.

Des photocopies de tout ou partie de la présente publication sont autorisés, dans la mesure où la source d'information est mentionnée. Toutefois, la documentation du réseau reproduite en grand nombre, doit être référée à l'ODI qui en détient les droits d'auteurs. Le coordinateur du Réseau "Aide d'Urgence et Réhabilitation" serait reconnaissant d'être informé de tout usage de la documentation du réseau aux fins de la formation, de la recherche ou aux fins de la conception, mise en application ou évaluation de programmes.

Promouvoir la Diplomatie Préventive après la Guerre Froide : Rôles suggérés pour les Gouvernements et ONG

Kumar Rupesinghe⁽¹⁾

Table des Matières

	Page
1. Introduction	1
2. Le problème de conflits dans le monde de l'après guerre froide	2
3. La réponse aux conflits : possibilités et obstacles	4
4. Vers une capacité mondiale de prévention des conflits	9
5. Rôles suggérés pour les gouvernements, organismes humanitaires et organisations de développement	13
6. Conclusions	20
Références	23
Annexe 1. Contacts et Adresses Utiles	25

1. *Dr Kumar Rupesinghe* est directeur général d'International Alert. Des renseignements sur les activités d'International Alert sont fournis en annexe de ce dossier.

Promouvoir la Diplomatie Préventive après la Guerre Froide : Rôles suggérés pour les Gouvernements et ONG

1. Introduction

Le nombre de conflits internes a connu une progression spectaculaire depuis la fin de la guerre froide. Ce phénomène lance à la communauté internationale le défi immense de trouver la bonne réponse et les moyens d'aborder les causes des conflits. L'attention de la communauté internationale s'est essentiellement concentrée jusqu'ici sur la réponse aux conflits en cours ou imminents et leurs conséquences, souvent par l'envoi d'aide humanitaire et de temps en temps, dans certains cas récents, par l'intervention de forces armées sous le drapeau de l'ONU. Les coûts élevés que supposent les conflits armés pour les pays touchés et pour les pays riches en termes de la croissance rapide des frais de l'aide humanitaire, ainsi que la reconnaissance de plus en plus répandue des difficultés inhérentes aux réponses intervenant à un stade tardif du développement des conflits, conduisent à mettre davantage l'accent sur les démarches pouvant être faites plus tôt afin de réduire les tensions et empêcher des conflits potentiels de se matérialiser. Les ONG humanitaires et de développement ont un rôle important à jouer dans ce domaine de diplomatie préventive.

Ce document vise à donner aux membres du réseau qui ne sont peut-être pas au fait des thèmes de conflit et de prévention de conflits un aperçu des tendances et recherches récentes se rapportant aux conflits, à considérer les perspectives de promotion de la diplomatie préventive et à suggérer quelques démarches que les gouvernements et les ONG pourraient envisager. Une liste de contacts et d'adresses utiles dans le domaine de la prévention de conflits figure en Annexe 1 à l'usage des membres du réseau souhaitant obtenir davantage de renseignements.

2. Le problème de conflits dans le monde de l'après guerre froide

Pendant la Guerre froide, l'Occident voyait le reflet du conflit mondial dans une glace déformée par la menace nucléaire pesant sur l'humanité toute entière. La gravité d'autres conflits était évaluée en fonction du niveau d'engagement des superpuissances. Il apparaît maintenant que les conflits qui se sont développés pendant la Guerre froide, ainsi que les nombreux conflits qui émergent en ce moment, ont leur propre dynamique complexe. La difficulté qui se présente aux gouvernements et publics occidentaux est qu'il n'est plus possible de catégoriser, d'expliquer ou de comprendre les conflits actuels et potentiels comme s'ils étaient de simples guerres par personnes interposées ou d'autres retombées de la rivalité entre les superpuissances.

Selon Ted Robert Gurr, chef du projet "Minorités à risque" basé au Centre de développement international et de gestion de conflits à l'Université de Maryland aux Etats-Unis, 50 conflits ethno-politiques graves ont surgi dans le monde en 1993-4. Gurr met sur le compte de ces conflits 26,8 millions de réfugiés et un total d'environ 4 millions de morts pendant la durée des conflits énumérés (Gurr, 1994). Le Département de recherches sur la paix et le conflit de l'Université de Uppsala a dressé une liste initiale pour 1993 de 32 grands conflits armés (conflits ayant fait plus de 1.000 victimes pendant une année donnée) et 15 conflits mineurs.

Dans la dernière édition de son *Rapport sur le développement humain*, le PNUD estime que 52 grands conflits se sont déroulés dans 42 pays du monde en 1993, tandis que 37 autres pays étaient touchés par la violence politique. Sur les 79 pays touchés par de grands conflits et la violence politique, 65 se trouvaient dans le monde en voie de développement. Il précise que :

Plus de la moitié des conflits sont en cours depuis plus d'une décennie, provoquant la perte de quatre à six millions de vies humaines... Depuis 1945, plus de 20 millions de personnes sont mortes lors de guerres et autres conflits (PNUD, 1994).

La plupart des conflits de nos jours sont intérieurs plutôt qu'entre Etats. Selon le

PNUD, seulement trois des 82 conflits armés entre 1989 et 1992 furent entre Etats. La plupart des morts et blessés, jusqu'à 90% selon le PNUD, sont des civils.

Le programme de recherche interdisciplinaire sur les causes fondamentales des violations des droits de l'homme (basé aux Pays-Bas et plus connu sous son sigle hollandais PIOOM) a identifié 160 conflits intérieurs et internationaux violents et potentiellement violents en 1992. L'étude PIOOM de cette année énuméra 32 guerres absolues, responsables d'au moins 1.000 morts par an lors des combats, 69 conflits de faible intensité "au cours desquels la violence est plus isolée et moins intense" et 59 disputes graves "au cours desquelles une des parties a menacé d'utiliser la violence, déployé des troupes ou fait une démonstration de force" (Colijn, Ko et al, 1993). Qu'il y ait eu moins de guerres absolues que de conflits de faible intensité et de disputes graves illustre les risques d'escalade, les disputes pouvant se transformer en conflits de faible intensité et ces deux catégories pouvant se transformer en guerres absolues.

Si les dépenses mondiales d'armements ont enregistré une baisse d'environ 240 milliards de dollars entre 1987 et 1990, les dépenses militaires dans de nombreuses régions du monde, notamment l'Afrique subsaharienne et l'Asie orientale, n'ont pas diminué (PNUD, 1994). Les conflits violents ont généralement débouché sur le détournement de ressources peu abondantes vers les dépenses militaires. Les détournements sont plus importants dans les pays en voie de développement. D'après le PNUD, l'ensemble des pays en voie de développement ont consacré en 1990-91 l'équivalent de 60 pour cent de leurs dépenses globales d'éducation et de santé aux dépenses militaires, en comparaison de 33 pour cent dans le cas des pays industrialisés. Les proportions furent sensiblement plus élevées dans de nombreux pays en voie de développement : 200% en Somalie, 190% en Ethiopie, 208% en Angola, 197% au Yemen, 125% au Pakistan, 138% en Inde, 222% en Union de Myanmar (Birmanie), 271% en Iraq, 107% au Sri Lanka, 373% en Syrie (PNUD, 1994).

Les pays qui sont ou ont récemment été touchés par des conflits sont extrêmement vulnérables à la dévastation ultérieure par des famines ou des maladies à mesure

que les systèmes commerciaux et les mécanismes de prestation de services de base deviennent moins efficaces ou s'effondrent complètement. Les conflits sont responsables de l'augmentation spectaculaire du nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays soit 19 millions et 25 millions respectivement (HCR, 1993).

3. La réponse aux conflits : possibilités et obstacles

S'il est généralement reconnu que le nombre de conflits internes a augmenté et risque d'augmenter davantage pendant la prochaine décennie et que les conséquences seront de plus en plus terribles, aucun consensus n'existe quant aux meilleurs moyens d'adapter les réponses préventives aux conflits qui émergent.

L'intérêt pour les aspects préventifs de la diplomatie a été considérablement renforcé par la publication en 1992 du document *Un programme de paix*, qui représente effectivement le schéma directeur du Secrétaire général de l'ONU pour la relance de l'ONU suite à la Guerre froide (Boutros Ghali, 1992). Il définit la diplomatie préventive comme des "actions visant à empêcher les disputes de surgir entre des parties, à empêcher les disputes existantes de se transformer en conflits et à limiter la propagation de ceux-ci lorsqu'ils se produisent". Il déclare également que l'emploi **le plus désirable et efficace** de la diplomatie consiste à réduire les tensions avant l'éclatement d'un conflit et "à agir rapidement pour le maîtriser et résoudre ses causes sous-jacentes".

Elaborant le rôle de l'ONU en termes de prévention et de résolution de conflits, Boutros Ghali déclare que l'ONU doit avoir pour objectif :

de chercher à identifier, au tout premier stade, des situations pouvant provoquer des conflits et d'essayer par la voie diplomatique d'éliminer les sources de danger avant que la violence ne s'ensuive ;

lorsque des conflits éclatent, de lancer des initiatives de paix visant à résoudre les problèmes qui ont provoqué le conflit ;

grâce aux efforts de maintien de la paix, d'essayer de préserver la paix, aussi fragile soit-elle, là où les combats ont cessé et d'aider à mettre en oeuvre les accords négociés par les artisans de la paix ;

d'être prête à faciliter les différents efforts de renforcement de la paix : reconstruire les institutions et infrastructures des nations déchirées par la guerre et les conflits civils, établir des liens pacifiques à l'avantage mutuel de nations autrefois en guerre ;

au sens le plus large, d'aborder les causes profondes des conflits : marasme économique, injustice sociale, oppression politique...

Les instruments principaux de la diplomatie préventive sont ainsi énumérés :

1. Les mesures visant à établir la confiance réciproque, c'est-à-dire échanges de missions militaires, centres de réduction de risques, échanges d'information, suivi des accords régionaux de contrôle des armements.
2. Les enquêtes, c'est-à-dire la collecte d'information et la volonté d'y donner suite.
3. L'alerte précoce, c'est-à-dire une synthèse des systèmes d'alerte de l'ONU par rapport à l'environnement, le risque d'accidents nucléaires, la famine, la maladie et les mouvements de population d'un côté et, de l'autre, des indicateurs politiques, en prévision d'une intervention de l'ONU.
4. Les déploiements préventifs, c'est-à-dire la mise en place de forces armées avant que la crise ne se déclare.

Comme les mesures envisagées l'indiquent, *Un programme de paix* souligne surtout les réponses **militaires** internationales aux conflits potentiellement violents. Les rôles **non-militaires** existants et potentiels des organisations gouvernementales

et non-gouvernementales de prévention ou de résolution de conflits ne sont guère mentionnés.

Au cours des deux dernières années, l'optimisme qui existait quant à la mise en valeur du rôle de l'ONU et à l'établissement d'un "nouvel ordre mondial" lors de la publication d'un *Programme de paix* s'est essentiellement transformé en désillusion. L'échec des tentatives diplomatiques et initiatives de paix en ex-Yougoslavie, Angola, Haïti, Somalie et maintenant au Rwanda a démontré l'incapacité actuelle de l'ONU en termes financiers, logistiques et politiques d'intervenir efficacement dans des disputes internes à haut risque.

Comme le note *The Economist* (30 avril 1994) :

Mr Boutros Ghali lui-même a reconnu que l'organisme mondial n'a ni la volonté ni les ressources d'intervenir dans une guerre civile. L'ONU peut essayer de promouvoir ou maintenir la paix mais n'est pas équipée, physiquement ou mentalement, à l'imposer. S'il n'était guère nécessaire d'insister là-dessus, les faux-fuyants de l'ONU lors de la tragédie bosniaque ont mis les points sur les i.

Les organismes intergouvernementaux régionaux tels que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'Organisation des états américains (OEA) ont également connu leur part d'échecs : les tentatives de médiation de la CSCE en ex-Yougoslavie, l'échec du processus Arusha de l'OUA par rapport au Rwanda, la réponse de l'OEA au coup d'état haïtien représentent quelques exemples.

Néanmoins, en dépit des résultats récents des efforts de l'ONU et d'autres organismes intergouvernementaux, il ne faut pas oublier que ce sont les échecs plutôt que les réussites de la diplomatie qui font la une. A titre d'exemple, si la débâcle en Bosnie continue à faire les gros titres, le traité récent de réconciliation entre la Pologne et la Lituanie n'a guère été mentionné, à l'instar de la diplomatie discrète du Haut commissaire des minorités nationales de la CSCE. En Afrique, une initiative diplomatique régionale a contribué à l'établissement de contacts

indirects et, plus tard, directs entre les parties en guerre au Mozambique, qui ont finalement débouché sur l'accord de paix signé à Rome en 1992.

Au niveau non-gouvernemental, le dévouement et le courage soutenus des promoteurs de paix à la base en Afrique du Sud n'ont toujours pas reçu l'attention publique qu'ils méritent. Il en va de même pour les efforts des conciliateurs citoyens au Philippines, ceux qui ont facilité la percée israélo-palestinienne et de nombreux autres dans toutes les régions du monde. Compte tenu de la complexité et des aspects multiples de bon nombre de conflits internes, il est évidemment nécessaire d'y impliquer une série d'acteurs non-gouvernementaux et gouvernementaux. Les organisations non-gouvernementales ont vu leur rôle se développer constamment ces dernières années, qu'il s'agisse de promouvoir les droits de l'homme, d'organiser et de fournir l'aide humanitaire, d'encourager l'adhésion au droit humanitaire, de favoriser le développement économique et social ou de résoudre les conflits. Ce "troisième système" assure la liaison fondamentale entre "nous les peuples" de la Charte onusienne, les Etats et le système intergouvernemental.

L'un des grands paradoxes de notre époque est que le système international qui a évolué afin de garantir la paix et la sécurité entre les nations en tant qu'Etats n'ait pas développé des normes et mécanismes efficaces ni la volonté politique d'aborder les conflits internes violents et leurs conséquences. Dans ce monde de **désordre** de l'après-Guerre froide, les organisations internationales, la superpuissance restante et les gouvernements nationaux n'ont pas su se maintenir à la hauteur des modifications de la nature des guerres ni sortir du carcan institutionnel et intellectuel de la primauté de la souveraineté des Etats qui remonte à l'ère de la Guerre froide.

Le système international et les composantes de ce système, que ce soit les gouvernements, les organisations intergouvernementales ou les ONG, n'ont pu et n'ont voulu, dans la plupart des cas, faire autre chose que réagir face aux événements. Ils n'ont pas tenu compte du besoin de développer des capacités efficaces de prévention des conflits internes catastrophiques et leurs conséquences. Les raisons sont complexes et comprennent l'intérêt national étroitement défini, la

déférence au concept de plus en plus dépassé de la souveraineté "absolue", la déformation des affectations de ressources à la protection et à la promotion de la paix et de la sécurité, l'inertie. En même temps, une réévaluation du concept de souveraineté absolue s'impose à cause de l'internationalisation technologique, économique et culturelle et l'incapacité de gouvernements faibles ou pratiquement inexistantes de protéger les droits fondamentaux de leurs citoyens et/ou la solidarité humanitaire. Le bon sens veut qu'il serait plus rentable de réorienter les énergies et ressources gouvernementales et non-gouvernementales sur les activités de prévention face aux conflits internes que de répondre aux conséquences de tels conflits lorsqu'ils se déclenchent avec violence.

Pour citer Max Van Der Stoel, Haut Commissaire aux minorités nationales de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) :

"Le capital investi dans la prévention des conflits est de l'argent utilement dépensé. En termes humanitaires, financiers et politiques, la prévention des conflits est beaucoup moins coûteuse que le maintien de la paix ou la reconstruction de sociétés après un conflit violent" (Van Der Stoel, 1994).

Dans le même esprit J. Brian Atwood, chef de l'USAID, commenta récemment :

"L'autre jour nous avons décidé de contribuer 35 millions de dollars supplémentaires pour faire face à cette catastrophe [Rwanda]. On se demande si nous aurions pu faire quelque chose pour éviter la tuerie si nous avions dépensé 35m\$ pendant les deux années précédentes" (cité dans *International Herald Tribune*, 1er juin 1994).

Compte tenu des effets destructeurs des guerres existantes, de ce qui semble être une spirale croissante de violence et des difficultés qu'ont actuellement les organisations internationales et les gouvernements individuels à aborder ces conflits de façon efficace, le développement d'approches complémentaires par les ONG, gouvernements et organismes intergouvernementaux s'impose, aussi bien que l'amélioration de la collaboration entre les ONG s'intéressant à la prévention

des conflits internes et à la transformation des conflits.

4. Vers une capacité mondiale de prévention des conflits

Les tragédies qui se répètent, les occasions qui se perdent, nos connaissances des conflits qui émergent et le sens commun, tout porte à croire qu'il serait plus humain et rentable d'aborder les conflits internes par une réorientation des énergies et ressources gouvernementales et non gouvernementales sur les activités de prévention que de répondre aux conséquences de ces conflits lorsqu'ils aboutissent à la violence. Il en va de même évidemment lorsqu'il s'agit de favoriser et soutenir le développement.

Dans le souci de maximiser les forces des communautés non-gouvernementale et gouvernementale en matière de prévention des conflits violents, il faut se concentrer sur la coordination et l'opérationnalisation des stratégies préventives par des alliances stratégiques de divers partenaires. Ceci exigera des engagements politiques et financiers solides, aussi bien que l'engagement de ressources humaines. Ce sont les composantes de base d'un système de prévention efficace et durable.

Des approches efficaces qui sont analogues à celles de la diplomatie préventive existent dans des domaines parfois considérés comme allant de soi - les mesures de sécurité contre l'incendie et la médecine préventive, pour ne citer que ces exemples-là. Dans le premier cas, les mesures de sécurité moderne datent de l'avènement des sapeurs-pompiers et du matériel tiré par les chevaux pendant le 19ème siècle et se sont transformées par la suite en ce que l'on pourrait qualifier de culture de sécurité contre l'incendie. Cette culture implique des investissements publics et privés importants et se compose de normes rigoureuses de sécurité contre l'incendie, des équipements et techniques modernes de lutte anti-incendie, des campagnes de sensibilisation et, à la maison, des détecteurs de fumée et des extincteurs. Elle compte également sur différents acteurs - gouvernement, services publics, responsables commerciaux, média - pour faire passer le message de prévention au public et pour mettre en oeuvre et maintenir les mesures de sécurité.

On ne saurait calculer les vies humaines et les biens sauvés grâce à la prévention.

Le développement de la diplomatie préventive en tant qu'instrument efficace pour la résolution et la transformation pacifique et constructive de conflits internes complexes et prolongés passera également par une approche soutenue et multidimensionnelle aux niveaux national et international. Quelques approches générales qui pourraient servir à différents éléments de la communauté internationale pour le développement de stratégies et de pratiques préventives sont décrites ci-dessous.

Options d'actions préventives précoces : Déclenchées par des alertes précoces, les réponses non-militaires et non-coercitives "d'urgence" des organisations gouvernementales et non-gouvernementales pourraient comprendre :

- # des appels internationaux ;
- # des missions d'enquête visant à cerner les enjeux et explorer des forums de dialogue et de négociation ;
- # des consultations informelles avec les parties en conflit ;
- # les pressions sur les gouvernements nationaux et organismes intergouvernementaux ;
- # l'appui logistique et technique des efforts de médiation ou de négociation ;
- # la facilitation des négociations par des experts ;
- # le déploiement de conciliateurs non-gouvernementaux dans des zones de conflit éventuel.

Options d'actions préventives à plus long terme : Les actions à plus long terme doivent chercher à aborder les sources de conflit telles que les inégalités économiques et sociales, les structures gouvernementales et non-gouvernementales faibles et la mise en valeur d'éléments de la société civile. Dans le fond, ce qu'il faut c'est une réorientation globale des réflexions et des approches pratiques aux conflits qui permette à des actions préventives de plus en plus efficaces de devancer la réaction aux développements catastrophiques.

De telles initiatives de prévention pourraient comprendre :

- # le développement d'une série de mesures économiques pour soutenir les efforts de paix ;
- # l'aide au développement ciblant les zones ou régions où des conflits risquent de survenir ;
- # l'aide ciblant le développement de mécanismes de gestion des conflits ;
- # l'appui à l'amélioration des structures de gouvernement et le soutien de la société civile ;
- # la formation à la résolution des conflits ethniques et la formation de formateurs locaux ;
- # des programmes plus larges visant à développer des institutions régionales de prévention de conflits.

Il est également important de promouvoir le multiculturalisme et, sur la scène politique, de développer des mécanismes pour le règlement pacifique et constructif des revendications d'autodétermination. A titre d'exemple, International Alert étudie actuellement la viabilité d'un "forum" non-gouvernemental qui se pencherait sur des revendications concernant des groupes nationaux, ethniques, religieux et linguistiques et surtout des revendications se rapportant à la discrimination ou les préjugés contre les groupes, la reconnaissance de l'identité, l'autonomie et l'autodétermination.

Il est d'une importance capitale d'engendrer la volonté politique de donner suite aux avertissements de conflits qui se développent. Comme l'affirme Max Van Der Stoel et d'autres : "L'activité d'alerte précoce ne saurait être plus efficace que la réponse politique...qu'elle engendre." Un système efficace de diplomatie préventive doit pouvoir compter sur des individus et des organisations capables d'un côté d'avertir à temps les décideurs politiques et ceux qui préparent les décisions des catastrophes imminentes et ayant, de l'autre, les contacts et la crédibilité pour les inciter à agir afin d'éviter de telles catastrophes.

Parmi les groupes et institutions clefs dans une zone de conflit qui soient capables

d'influencer ce conflit sont :

- # des responsables politiques au sein d'un gouvernement donné ou d'autres groupes politiques ;
- # des responsables politiques de niveau moyen ;
- # les chefs d'entreprises ;
- # les médias ;
- # les militaires ;
- # d'autres institutions de la société civile ;
- # l'opinion publique ;
- # des personnalités culturelles.

Les interventions réglées par des principes, reposant sur une analyse opportune et exacte des causes d'un conflit particulier, peuvent revêtir différentes formes. Parmi celles-ci sont des efforts pour stimuler des démarches internationales par rapport à un conflit qui se développe, telles que la promotion du dialogue et de la résolution de problèmes, l'appui à l'établissement de voies de communication et l'établissement de forums de négociation.

D'autres approches pourraient comprendre :

- # l'utilisation d'envoyés spéciaux, de médiateurs ou d'arbitres acceptables à toutes les parties ;
- # les pressions publiques ou privées sur des groupes cibles particuliers - média, responsables syndicaux, chefs religieux, autres acteurs influents dans le domaine social et politique - au sein d'une société confrontée à un conflit interne violent ou à l'intensification d'un conflit ;
- # la collaboration avec des organisations internationales financières ou de développement ou de consortiums commerciaux ayant intérêt à assurer des issus pacifiques.

Etant donné qu'une forte proportion des conflits violents de nos jours rentrent dans la catégorie de conflits ethniques, il faut envisager des dispositions spéciales pour

faire face à ce type de conflit. Ces dispositions pourraient comprendre l'éclaircissement du droit et des politiques internationaux en ce qui concerne les droits des groupes communautaires, la mise en application conséquente du droit et des politiques internationaux se rapportant aux minorités communautaires ; l'établissement de systèmes de collecte d'information et d'alerte précoce par rapport aux conflits communautaires et crises humanitaires qui s'annoncent ; le renforcement d'organisations régionales dans le Sud, aussi bien que des organisations non-gouvernementales pour qu'elles puissent faire face aux crises ethno-politiques qui émergent ; et ce qui est de plus en plus urgent - à la lumière des catastrophes humanitaires en ex-Yougoslavie et maintenant au Rwanda - l'établissement de critères internationalement admis d'intervention humanitaire, y compris le recours à la force en cas de violation importante et répétée des droits de l'homme.

5. Rôles suggérés pour les gouvernements, organismes humanitaires et organisations de développement

Suite à l'esquisse plutôt superficielle de quelques-unes des réponses possibles des membres de la communauté internationale face aux conflits violents qui émergent ou aux conflits qui s'intensifient, nous examinons maintenant quelques-uns des problèmes particuliers qui se posent pour des organisations non-gouvernementales et responsables politiques à cet égard et quelques possibilités d'augmenter l'efficacité globale des réponses préventives aux conflits.

Les gouvernements

Les gouvernements aux niveaux national et international sont tenus de prendre un rôle de direction dans l'élaboration et la mise en oeuvre de réponses préventives aux conflits qui émergent. En adhérant à l'ONU, les Etats s'engagent, entre autres, à éliminer le fléau de la guerre, assurer la paix et la sécurité internationales, promouvoir le développement et les droits de l'homme, empêcher le génocide et mettre en application le droit humanitaire. Ils sont également chargés d'utiliser au

mieux l'argent des contribuables.

Dans le domaine de la diplomatie préventive, il revient aux gouvernements d'effectuer le maximum de changements dans les plus brefs délais. Or, l'accroissement de l'efficacité de la réponse de la communauté internationale aux conflits internes violents passe par l'innovation, la direction vigoureuse, le réexamen des priorités et la réaffectation de ressources au niveau politique.

Les tendances dans le domaine de l'aide ne sont pas prometteuses. En 1992, selon une étude menée pour le compte d'ActionAid, ICVA et Eurostep, l'aide officielle au développement des principaux pays industrialisés, membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, se monta à 60,4 milliards de dollars représentant une baisse de 0,57 pour cent par rapport à l'année précédente (ActionAid, 1994). Dans le cadre de budgets d'aide qui stagnent ou se réduisent, une proportion croissante du total de l'aide officielle au développement est affectée à l'assistance humanitaire en situation de conflit -les dépenses d'aide humanitaire sont passées de 2,26 pour cent des budgets d'aide des pays membres du Comité d'aide au développement en 1988 à plus de 7 pour cent en 1991 (ActionAid, 1994). Entre-temps, le FMI calcule que les dépenses militaires du monde à l'extérieur de l'ex-Union soviétique ont enregistré une baisse de presque 25 pour cent, allant de 3,9 pour cent du PIB mondial en 1986 à 3,1 pour cent en 1992. Cependant, les économies réalisées grâce aux réductions du budget de la défense ne sont pas réaffectées aux budgets de l'aide. Le "dividende de la paix" s'est révélé être une des promesses les plus insaisissables du monde de l'après-Guerre froide.

Il est évidemment nécessaire de réorienter les budgets humanitaires, militaires et de développement afin de pouvoir aborder les conflits avant qu'ils ne déclenchent la violence généralisée et la catastrophe humaine. L'un des mécanismes utiles à cet égard pourrait être l'établissement par des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux de rubriques budgétaires destinées à soutenir certains aspects de la diplomatie préventive.

Recommandations pour les gouvernements :

1. Que les grandes démocraties industrialisées prennent l'initiative sur le plan international de promouvoir des mesures préventives visant à éviter et à résoudre des conflits internes potentiellement violents.
2. Que des portefeuilles spécifiques de diplomatie préventive soient établis au niveau du conseil des ministres de façon à incorporer les priorités de la défense, des affaires étrangères, de l'aide humanitaire et de l'aide au développement ayant trait à la prévention des conflits.
3. Que les budgets d'aide au développement soient réévalués en vue d'en affecter 10 pour cent à des initiatives spécifiques de prévention des conflits.
4. Que les gouvernements des grandes démocraties industrialisées favorisent l'établissement dans tous les pays d'ambassadeurs des Nations unies qui pourraient recueillir des informations politiques d'alerte précoce et les transmettre au Secrétaire général.
5. Que les gouvernements favorisent le développement d'une capacité logistique efficace au sein de l'Union européenne, des Nations unies, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et d'autres organisations internationales afin de pouvoir faire face aux crises qui émergent.
6. Que les gouvernements favorisent et soutiennent activement des approches innovatrices de conciliation, telles que la promotion de conciliateurs civils et moniteurs de la paix ou "casques blancs" non-militaires.

7. Que les gouvernements des grandes démocraties industrialisées soutiennent et travaillent en étroite collaboration avec les organisations non-gouvernementales dans le domaine de la diplomatie préventive.

Les organismes humanitaires

Les sommes consacrées à l'aide humanitaire ont connu une augmentation spectaculaire ces dernières années, essentiellement à cause des besoins humanitaires créés par les conflits. En 1992, les gouvernements membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE ont fourni de l'aide humanitaire (nourriture, secours d'urgence, aide aux réfugiés) d'une valeur d'environ 4,7 milliards de dollars, représentant une augmentation de plus de 47 pour cent par rapport à 1990 (ActionAid, 1994). Si les actions humanitaires permettent de sauver des centaines de milliers de vies dans des situations d'urgence, elles sont devenues de plus en plus problématiques à plusieurs égards. Non seulement font-elles concurrence aux efforts de développement à plus long terme sur le plan du financement, de nombreux témoignages indiquent que l'aide humanitaire, en soutenant les parties en guerre, peut avoir pour conséquence de prolonger les conflits (voir par exemple les contributions à Macrae et Zwi et al. 1994 à paraître).

Parmi les autres facteurs qui gênent les réponses humanitaires aux conflits sont les mandats de nombreuses organisations humanitaires qui ne reflètent pas l'effritement du concept de souveraineté étatique, la nature de la guerre de nos jours ni la logique de la prévention qui réduit les pertes de vie et les coûts. Dans la zone touchée, la violence, ou la menace de violence, entrave et, souvent, empêche la distribution d'aide humanitaire et met en danger les agents de secours. Dans de nombreuses situations de conflit, ceux qui apportent l'aide humanitaire sont devenus les cibles des combattants ou des éléments criminels et les victimes de violence et de coercition. Dans certains cas, on considère qu'ils se comportent en agresseurs.

Il arrive parfois que l'aide soit détournée au profit des combattants ou criminels, favorisant ainsi la continuation de la violence. La collaboration sur le terrain avec des combattants visant à faciliter la distribution peut ébranler la crédibilité des organisations humanitaires auprès des bailleurs de fonds et du public dans les pays donateurs. Des organisations étrangères ont déresponsabilisé les organisations, structures et individus locaux. Entre-temps, la négociation du passage de l'aide a pu conférer une certaine légitimité aux parties en conflit.

Recommandations pour les organisations humanitaires

1. Que les mandats des organisations humanitaires soient reconsidérés à la lumière du nombre accru de populations vulnérables et du caractère des guerres modernes. Bien qu'elles puissent disposer d'informations concernant l'escalade probable des conflits, certaines organisations dotées des ressources et de la crédibilité qui pourraient aider à éviter la violence sont limitées par leurs mandats et ne pourraient pas efficacement communiquer le besoin d'actions urgentes de prévention ni faire des démarches de prévention.
2. Que les organisations humanitaires envisagent de participer à l'établissement de réseaux au niveau d'un pays et/ou d'une région afin de mieux coordonner les activités de prévention et de transformation.
3. Qu'elles étudient les moyens de participer à des approches multisectorielles de prévention et de transformation des conflits.
4. Qu'elles envisagent d'affecter une proportion importante des budgets humanitaires aux activités de prévention et de transformation des conflits, y compris des systèmes efficaces d'alerte précoce de violence imminente.
5. Que l'on demande aux individus qui soutiennent les organisations humanitaires quel pourcentage des fonds ils souhaiteraient voir affecté aux activités de prévention.

6. Que les organisations humanitaires apportent leur contribution à la conception d'initiatives de paix à long terme grâce à leurs connaissances approfondies des situations de conflit.
7. Que les organisations humanitaires participent à des consortiums d'organisations s'intéressant directement à la prévention et à la transformation des conflits afin de minimiser le double emploi et maximiser l'impact des interventions.
8. Que les organisations humanitaires augmentent la disponibilité d'informations d'alerte précoce grâce à l'amélioration de leurs propres systèmes de collecte, de traitement et d'utilisation d'informations concernant les conflits existants et émergents. Ceci pourrait comprendre la formation au traitement de l'information, l'utilisation de formats standardisés de rapport par les agents de terrain, le ciblage des destinataires de l'information et le développement de stratégies d'information vis-à-vis des conflits existants ou émergents.
9. Qu'elles participent à l'établissement d'un centre multisectoriel d'information capable d'analyser et de cibler les informations à propos de la prévention et de la transformation des conflits.

Les organisations de développement

Il est généralement reconnu que la prévention peut être sensiblement plus rentable en termes humains et financiers que la réponse aux conflits violents. Il serait malencontreux que les organisations d'aide au développement et de développement n'aient pas pour but primaire ou secondaire la prévention des conflits dans le sens le plus large. Il importe de considérer plutôt les meilleurs moyens de préciser davantage les aspects préventifs de l'aide au développement à travers des démarches spécifiques, telles que la création de consortiums d'intervenants dans un pays donné, mentionnée ci-dessus.

Une proportion importante de l'aide au développement devrait être consacrée à la

préparation des situations d'urgence, aux systèmes d'alerte précoce, à la résolution des conflits, à la formation à la résolution des conflits et aux stratégies connexes. Il est également urgent d'échanger des informations au sujet des causes fondamentales des conflits, des tendances qui évoluent et pourraient déboucher sur la violence et des moyens éventuels d'éviter la violence en collaboration avec ceux qui seraient directement touchés. La prévision sérieuse des conflits violents naissants ou de l'intensification des conflits existants est une condition sine qua non aussi bien des actions locales de prévention que des actions non-gouvernementales pouvant compléter les efforts internationaux ou bien représenter la seule autre solution pour éviter la catastrophe.

L'expérience passée suggère que les réponses ponctuelles aux conflits qui émergent sont le meilleur moyen de perpétuer le cycle de catastrophes. Des efforts concertés de planification s'imposent donc afin de trouver le meilleur moyen de déployer les ressources disponibles afin de prévenir la violence et ses conséquences. Cette planification d'urgence devrait impliquer les acteurs locaux qui ont un intérêt vital à éviter la violence et à créer des mécanismes durables de gestion des conflits et de prévention de la violence. Les organisations de développement et les organismes humanitaires pourraient également aider plus efficacement à susciter la volonté politique d'élaborer un régime cohérent de prévention aux niveaux national et international.

Recommandations pour les organisations de développement

1. Les organisations de développement devraient envisager de réorienter leur approche globale de développement afin de donner plus de place aux initiatives pratiques de prévention des conflits.
2. Il convient d'étudier la possibilité d'affecter 10 pour cent des budgets globaux de développement aux activités de prévention.
3. La création de services chargés spécifiquement des activités de prévention devrait être envisagée.

4. Les organisations de développement devraient étudier la possibilité de contribuer aux consortiums stratégiques visant à aborder les conflits dans des pays donnés.
5. Les organisations de développement devraient également examiner leur participation directe à l'établissement de systèmes d'alerte précoce des conflits, ainsi qu'à des initiatives spécifiques de résolution de conflits, à la formation à la résolution des conflits et aux stratégies connexes.

6. Conclusions

L'enseignement le plus important tiré par la communauté internationale des conflits violents en ex-Yougoslavie, au Cambodge, au Libéria, en Somalie et ailleurs est qu'il aurait fallu, dans tous les cas, un **concept stratégique** qui réunisse le monde ONG, les conciliateurs locaux, les organisations internationales, les savants et les gouvernements en vue de prévenir et transformer les conflits. Les problèmes sont d'une telle envergure et d'une telle complexité que la seule approche réaliste consiste à faire participer tous les niveaux de la communauté internationale à des actions concertées et assurer la coopération des différentes composantes de la communauté afin de maximiser l'impact de leurs forces respectives. Un tel système, qui pourrait être qualifié "d'écran de protection stratégique", permettrait de développer et de mettre en oeuvre une stratégie globale de prévention ou de résolution des conflits.

Le nombre de conflits armés à l'intérieur des pays, la dévastation économique et sociale qu'ils engendrent, l'augmentation énorme des mouvements de réfugiés, la prolifération sans précédent de moyens de destruction massive et d'armes légères, tous amènent à conclure que nous ne pouvons plus compter sur les approches traditionnelles et qu'une nouvelle stratégie s'impose si la communauté mondiale veut apprendre à prévenir les guerres. La diplomatie préventive, la conciliation et la promotion de la paix sont les outils conceptuels et opérationnels qui permettront de réaliser des progrès à cet égard. Or, l'action concertée s'impose pour avancer le

concept et les buts opérationnels de la prévention des conflits.

La fin de la Guerre froide n'est pas la fin de l'histoire comme Francis Fukuyama aurait voulu nous le faire croire. En réalité, l'histoire est devenue plus complexe, plus chargée de risques et de possibilités. Nous pourrions, en désespoir de cause, nous détourner de ces complexités et risques, ou nous en tenir aux vieilles habitudes et façons de chercher à prévenir ou atténuer ces catastrophes qui n'ont rien de naturel. Si nous essayons d'utiliser les concepts et les instruments actuels pour endiguer le flot de souffrance humaine provoquée par la guerre, nos efforts sont voués à l'échec. Alternativement, nous pourrions mettre en commun nos expériences, énergies et ressources afin de sortir le système international de l'actuelle impasse conceptuelle et opérationnelle qui expose des millions de personnes dans le monde entier à des souffrances ultérieures.

Références

Boutros-Ghali, Boutros, 1992, *An Agenda for Peace: Preventive Diplomacy, Peacemaking and Peace-keeping*, Nations Unies, New York.

The Economist, 30 avril 1994, Vol 331, N° 7861, p12.

International Herald Tribune, 1 juin 1994.

Macrae, Joanna et Zwi, Anthony et al., 1994, *War and Hunger: Rethinking International Responses to Complex Emergencies*, Zed Books, Londres et New Jersey.

Rupesinghe, Kumar et Kuroda, Michiko (eds.), 1992, *Early Warning and Conflict Resolution*, Macmillan/St Martin's Press, Londres/New York.

Rupeshinghe, Kumar (ed.), 1992, *International Conflicts and Governance*, Macmillan, Londres.

UNDP, 1994, *Human Development Report 1994*, Oxford University Press, New York/Oxford.

UNHCR, 1993, *The State of the World's Refugees - The Challenge of Protection*, Penguin Books, Londres/New York.

van der Stoel, Max, 1994, 'Keynote Speech' CSCE Séminaire sur l'Alerte Précoce et la Diplomatie Préventive, Warsaw, Pologne, 19 janvier.

Annexe 1 Contacts et Adresses Utiles

Amnesty International est un mouvement volontaire dans le monde entier dont le but est d'empêcher les violations les plus graves par les gouvernements des droits fondamentaux de l'homme. Le principal objectif de ses campagnes est de libérer tous les prisonniers politiques, de leur assurer un jugement rapide et juste, d'abolir la peine de mort, la torture et autres traitements cruels des prisonniers, et de mettre fin aux exécutions et `disparitions'. Amnesty International est impartial et est indépendant de tout gouvernement, toute persuasion politique ou principe religieux. Il ne soutient ou s'oppose à aucun gouvernement ou système politique, ni ne soutient ou s'oppose aux opinions des victimes dont il cherche à protéger les droits. Il recherche simplement la protection des droits de l'homme dans chacun des cas, indifférent à l'idéologie du gouvernement ou des forces de l'opposition, ou des croyances de l'individu. Amnesty International compte plus de 1.100.000 membres, abonnés et donateurs réguliers dans plus de 150 pays et territoires. Il existe 4.349 groupes locaux d'Amnesty International enregistrés auprès du Secrétariat International et plusieurs milliers d'écoles, universités, professionnels et autres groupes dans plus de 80 pays en Afrique, en Amérique, en Asie, en Europe et au Moyen Orient. Afin de s'assurer de toute impartialité, chaque groupe travaille sur des cas et campagnes dans des pays autres que le sien, sélectionnés en fonction de leur différence géographique et politique. Les recherches sur les violations des droits de l'homme et des individus sont réalisées à partir du Secrétariat International d'Amnesty International. Il n'est attendu d'aucune section, groupe ou membre de fournir des informations sur son propre pays, et aucune section, groupe ou membre n'a de responsabilité pour les actions prises ou les communiqués issus d'organisation internationale concernant leur pays.

Amnesty International Secrétariat
1 Easton Street
Londres WC1X 8DJ
Royaume Uni
Tel: +44 71 413 5500

Article 19 tire son nom et raison d'être de l'Article 19 de la Déclaration Universelle

des Droits de l'Homme.

Toute personne a le droit à la liberté d'opinion et d'expression; ce droit comprend la liberté d'avoir des opinions sans entrave et de chercher, recevoir et communiquer toute information et idées par le biais des médias et ceci sans distinction de frontières.

Article 19, Le Centre International Contre la Censure, cherche de façon impartiale et systématique à identifier et à s'opposer à toute censure dans le monde entier pour le compte des victimes de censures. Article 19 contrôle la conformité de pays individuels aux normes internationales protégeant la liberté d'expression. Le directeur général est Frances D'Souza.

Article 19
33 Islington High Street
Londres N1 9LH - Royaume Uni
Tel: +44 71 278 9292 - Fax: +44 71 713 13 56

Carnegie Endowment for International Peace (la Fondation Carnégie pour la Paix Internationale) est une organisation américaine créée en 1910 par Andrew Carnegie. C'est une fondation opérationnelle (qui ne donne pas de subventions) qui dirige son propre programme de recherches, de discussions, de publications et d'éducation dans le domaine des relations internationales et de la politique étrangère des Etats Unis. La Fondation finance également des réunions de spécialistes en politique étrangère à Washington et publie un journal trimestriel - *Foreign Policy*. Le Président de la Fondation est actuellement Morton Abramowitz.

Carnegie Endowment for International Peace
2400 N Street NW
Washington DC 20037 - Etats Unis
Tel: 1 202 862 7900 - Fax: 1 202 862 2610

Le Département de Recherche sur la Paix et les Conflits à l'Université

d'Uppsala fut créé en 1969. Les principales matières étudiées sont les sciences politiques, la sociologie, l'histoire et l'économie, les relations internationales, les théories sur la paix et les conflits, la résolution de conflits non-violents, la prolifération des armes et le désarmement. Un aspect clé du travail à Uppsala est la compilation annuelle donnant une liste du nombre des conflits ayant eu lieu l'année précédente. Dans cette catégorisation, les grands conflits sont définis comme ceux ayant provoqué plus de 1.000 morts suite à des combats. Le département publie un monogramme et son directeur actuel est le professeur Peter Wallensteen.

Uppsala University Department of Peace and Conflict Research
Gamla Torget 3
753 20 Uppsala - Suède
Tel: 46 18 18 2354 - Fax: 46 18 69 5102

Human Rights Watch fut créé en 1978 pour contrôler et promouvoir l'observation des droits de l'homme internationalement reconnus parmi les signataires des Accords d'Helsinki. Les régions traitées comprennent l'Afrique, les Amériques, l'Asie et le Moyen Orient, ainsi que cinq projets réalisés en collaboration avec d'autres organisations : le Projet des Armes, le Projet du Droit des Enfants, le Projet des Prisons, le Projet du Droit des Femmes, et le Projet de la Liberté d'Expression. Human Rights Watch dirige des recherches régulières et systématiques sur les abus des droits de l'homme dans 70 pays dans le monde entier. Il aborde les pratiques des droits de l'homme des gouvernements de toute origine politique, de tout alignement géopolitique, et de toute appartenance ethnique ou croyance religieuse. Dans les guerres internes, il documente les violations à la fois des gouvernements et des partis rebelles. Human Rights Watch défend la liberté de pensée et d'expression, en fonction de la protection égale de la loi, il documente et dénonce les meurtres, disparitions, torture, emprisonnement arbitraire, exil, censure et autres abus des droits de l'homme reconnus internationalement. Human Rights Watch a des bureaux à New York, Washington, Los Angeles, Bruxelles, Londres, Moscou, Belgrade, Zagreb, Dushanbe et Hong Kong. En tant qu'organisation non gouvernementale indépendante, Human Rights Watch est financée par des fonds provenant de personnes privées et de fondations. Il n'accepte aucun financement

direct ou indirect de gouvernements.

Human Rights Watch
485 Fifth Avenue
New York, NY 10017-6104 - Etats Unis
Tel: 212 972 8400 - Fax: 212 972 0905

International Alert est une ONG internationale indépendante créée en 1985 et est également une fondation à but non lucratif reconnue d'utilité publique au Royaume Uni et en Hollande. L'organisation a pour but de contribuer à la résolution de conflits internes par la promotion de la paix et de la conciliation par le dialogue et en favorisant l'observation et l'amélioration des normes humanitaires internationales et des droits de l'homme. Les activités d'International alert comprennent la Formation, l'Alerte Précoce et la Diplomatie Préventive, l'Autodétermination, la Résolution de Conflits en Union Soviétique, la Paix et les Négociations en Afrique.

International Alert
1 Glyn Street
Londres SE11 5HT - Royaume Uni
Tel: +44 171 793 8383 - Fax: +44 171 793 7975
E-Mail: Intl-Alert@Geo2.Geonet.de

PIOOM signifie "Programma Interdisciplinair Onderzoek naar Oorzaken van Mensenrechtenschendingen" ce qui veut dire en français "Programme de Recherche Interdisciplinaire sur les Causes Premières des Violations des Droits de l'Homme". La Fondation PIOOM fut créée en 1988 afin de soutenir le travail d'Amnesty International et d'autres organisations des droits de l'homme, ainsi que des organisations onusiennes. PIOOM possède un réseau d'associés dans plus de 50 pays et publie un Bulletin d'Information semestriel. Le siège social de PIOOM est au Centre d'Etude des Conflits Sociaux (CECS) à l'Université de Leiden. Le Directeur de Recherches et Editeur du Bulletin d'Information PIOOM est le Professeur Alex P Schmid.

PIOOM c/o COMT
Leiden University
Wassenaarseweg 52
2333 AK Leiden - Pays-Bas
Tel: +31(0)71-273861/273848 - Fax: +31(0)71-273788
E-Mail (Internet):IN%"PIOOM@RULFSW.LEIDENUNIV.NL"

Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) (Institut International de Recherche sur la Paix à Stockholm) fut créé en 1966 en tant qu'institut de recherche indépendant ayant pour but d'examiner les aspects critiques de la paix et de la sécurité internationales. Sa création par le gouvernement Suédois commémora le 150ème anniversaire de la paix ininterrompue en Suède et fut conçu par la Commission Royale présidée par Mme Alva Myrdal. Bien qu'étant financé entièrement par les dotations du Parlement Suédois, le personnel et le conseil d'établissement sont internationaux. La plupart du travail réalisé par SIPRI est orienté sur le problème de la fabrication d'armes et sur le débat du désarmement. L'institut a étudié la course aux armes technologiques, le stade de la prolifération des armes dans le monde et les observations de Négociations sur le désarmement. Les études de SIPRI sont des sources autorisées d'information et depuis ces dernières années l'institut a cherché à élargir son audience en mettant à la disposition d'organisations non-gouvernementales et aux personnes intéressées le résultat de ses recherches. SIPRI a publié plus de 50 ouvrages et quelque 20 rapports de recherche. Le plus connu est l'annuaire SIPRI, L'Armement et le Désarmement dans le Monde, qui est une compilation annuelle des armes et des conflits.

Stockholm International Peace Research Institute
Pipers vag 28 s-170 73 Solna
Suède
Tel: 46 8 655 9700 - Fax: 46 8 655 97 33

Autres Adresses

Centre for International Development and Conflict Management
(Centre pour le Développement International et la Gestion des Conflits)

Professor Edy Kaufman (Director)

0145 Tydings Hall

University of Maryland

College Park, Maryland 20724-7231

Etats Unis

Tel: 301 314 7703

Fax: 301 314 9256

Huridocs Secrétariat

Kofi Kumado (Chairperson)

2 rue Jean-Jacquet

Ch-1201 Genève

Suisse

Tel: 41 22 741 1767

Fax: 41 22 741 1768

Réseau "Aide d'Urgence et Réhabilitation"

L'objectif du Réseau "Aide d'Urgence et Réhabilitation" (RRN) est de faciliter la communication et l'échange d'idées et d'expériences entre membres clés des ONGs intervenant dans le domaine de l'aide d'urgence et de la réhabilitation. Les membres du réseau sont soit désignés par leur organisation, soit inscrits à titre individuel. Chaque année, les membres du réseau recevront 4 envois en anglais ou français : en mars et septembre le Bulletin d'Information et les Dossiers Thématiques et en juin et décembre, les Revues pluridisciplinaires sur l'actualité en matière de connaissances et techniques. Les membres du Réseau peuvent également obtenir des conseils sur tout problème technique ou opérationnel en faisant appel à l'expertise du ODI ou de ses partenaires européens. La cotisation annuelle varie selon le genre d'organisations.

Le RRN est administré par le ODI (Overseas Development Institute) en collaboration avec l'Association Européenne des Organisations Non-Gouvernementales pour l'Aide Alimentaire et l'Aide d'Urgence (EuronAid).

Le ODI est un institut de recherche indépendant, à but non-lucratif. L'Institut est engagé dans la recherche liée aux politiques sur un grand nombre de thèmes et problèmes affectant les relations économiques entre le Nord et le Sud et qui influencent les politiques sociales et économiques des pays en voie de développement.

EuronAid a pour but de fournir la logistique et des services financiers aux ONGs utilisant l'Aide Alimentaire de la CEE dans leurs programmes de développement et d'aide d'urgence. EuronAid est basé à la Haye et comprend 25 organisations membres et 4 ayant le statut d'observateur.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

*Relief and Rehabilitation Network - Overseas Development Institute
Regent's College - Inner Circle, Regent's Park
London NW1 4NS - United Kingdom
Tel: (+44 0171) 487 7413 - Fax: (+44 0171) 487 7590
Internet: odi@gn.apc.org (Inscrire à l'attention du RRN)*